



# Procès Verbal du Conseil Municipal de Val de Vesle

## Conseil municipal du mardi 07 juillet 2020

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00** ; sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Brigitte MAILLET-LENS, excusée, qui donne procuration à M. Stéphane VANLOMMEL et M. Yves RAMOS, excusé, qui donne procuration à M. Jean-Michel SPANAGEL ;
- M<sup>me</sup> Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance ;
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
  - ♦ L'achat d'une tondeuse chez ROCHA pour 780 € HT.
- M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- M. le Maire reporte le point 3 (taxe sur foncier bâti) pour le mois de janvier 2021 et le remplace par une décision modificative concernant le commerce multiservice.

### Ordre du jour :

#### 1) Comptes rendus des commissions :

M. Jean-Michel SPANAGEL fait un résumé succinct de la séance de la commission Travaux et Valorisation du Patrimoine Bâti dont il est le président :

#### *Commission « Travaux et Valorisation du Patrimoine Bâti » Mercredi 30 juin 2020 à 19h00*

**Membres présents** : MMES et MM. Serge HIET, Jean-Michel SPANAGEL, Grégory DELAVENNE, Franck FROGER, Brigitte MAILLET-LENS, Denis MOREAU, Yves RAMOS, Jérémy RICHY, Antoine RENAUD et Nathalie ROUSSEL.

##### 1. **Prise de contact**

Présentation des centres d'intérêt de chacun, après un tour de table, il en ressort un consensus autour des thèmes suivants : sécurité routière, urbanisme, accessibilité, espaces verts, environnement, suivi des travaux, bâtiments.

##### 2. **Fonctionnement de la commission**

Jean-Michel SPANAGEL rappelle que pour tout mail concernant la commission, la mairie doit être mise en copie.

M. le Maire distribue à l'ensemble des membres de la commission une carte représentant le tableau général des voies communales et rurales (tableau vert/jaune), la méthode de travail avec le Grand Reims (transfert de compétences).

Il informe également les membres sur le processus de programmation pluriannuelle des travaux de voirie et d'éclairage public par la Communauté urbaine du grand REIMS.

Il explique la possibilité de signalement des problèmes rencontrés sur la commune (nid de poule, bordure cassée etc.) grâce à l'application Illiwap.

##### 3. **Présentation du patrimoine bâti**

Jean-Michel SPANAGEL et M. le Maire listent les bâtiments et terrains dont la charge revient à la commune :

- Mairie
- Salle annexe de la mairie
- Atelier du parc et son annexe de la rue Philippe
- Presbytère et salle paroissiale
- Commerce
- Maison du camping
- Église de WEZ
- Église de COURMELOIS
- Cimetières (WEZ, THUISY et COURMELOIS)
- Cour des Marchandises

#### 4. Travaux en cours

Jean-Michel SPANAGEL rappelle les travaux en cours sur la commune :

- Couverture de l'église de WEZ (prévu pour septembre)
- Rénovation de la salle annexe de la Mairie
- Remplacement de deux portes de la boulangerie communale

#### 5. Quels travaux pour la mandature ?

Jean-Michel SPANAGEL demande aux membres de la commission de réfléchir aux travaux à prévoir dans la commune pour les 6 ans à venir.

Un premier point sera fait lors d'une prochaine réunion de commission.

#### 6. Visite de la salle annexe de la mairie

La réunion se termine par une visite de la salle annexe de la mairie, qui sera destinée à accueillir les réunions de commission, ainsi que les bureaux des diverses associations de la commune.

*La réunion s'achève à 20h30*

Mme Isabelle PERRIN fait un résumé succinct de la séance des commissions Communication et Informations municipales et Environnement et Patrimoine historique dont elle est la présidente :

**Commission « Communication et Informations municipales »**  
**Mardi 16 juin 2020 à 14h30**

**Membres présents:** Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUER et Isabelle PERRIN ainsi que les 2 secrétaires de mairie : Francine LEROY et Pauline ROSIER

#### 1. Visioconférence pour l'utilisation de l'application ILLIWAP

Les membres présents assistent à une vidéoconférence animée par Mme Raphaëlle REYMOND, responsable commerciale chez ILLIWAP, pour l'utilisation de l'application. Elle explique aux personnes qui n'étaient pas présentes lors de la première formation (en mars 2020) son fonctionnement avec, entres autres :

- comment écrire un message et comment insérer des documents et/ou des photos
- comment créer et gérer une station liée (comme celle de la médiathèque qui, pour l'instant est la seule)
- comment ajouter et/ou supprimer des administrateurs

- comment et pourquoi utiliser les messages géolocalisés qui permettent d'alerter les porteurs de l'application présents sur le territoire (habitants et personnes de passage). La géolocalisation est surtout importante pour les messages à caractère très urgent comme, par exemple, les alertes météo.

Mme Isabelle PERRIN lui demande jusqu'à combien on peut ajouter de stations liées et s'il est possible de créer d'autres catégories (comme la culture, le sport, la jeunesse etc.) et M. Serge HIET voudrait savoir s'il est possible de rajouter des catégories dans les natures de signalement, comme par exemple « Danger » pour signaler la présence d'obus ou de munitions sur la commune.

Mme REYMOND leur répond que :

- le nombre de stations liées est illimité
- l'idée d'une catégorie « Danger » lui paraît très opportune et qu'elle va s'en occuper
- pour tout ajout et/ou modification de certaines fonctionnalités, il ne faut pas hésiter à la contacter.

Mme REYMOND nous retrace brièvement l'histoire de l'application ILLIWAP qui est distribué par DIAGRAM INFORMATIQUE (qui gère des parcs informatiques, crée des sites internet, etc). La start-up, implantée à Saint-Etienne, est toute récente (création en 2017) avec seulement 3 personnes à plein temps. Depuis sa création :

- ♦ 500 mairies sont équipées
- ♦ il y a eu + de 150 000 téléchargements citoyens
- ♦ 2 000 applications (Communautés de Communes, Mairies, Syndicats des eaux et de collecte de déchets, Associations, Établissements scolaires et de santé) ont été installées.

De nouvelles fonctionnalités sont aussi en cours de développement : l'agenda, la boîte à idées, le sondage, la traduction des messages dans plusieurs langues (l'anglais étant en cours), et l'ajout de sms pour pouvoir ajouter une liste de téléphones portables lors d'alertes importantes qui permettront ainsi d'atteindre les personnes n'ayant pas de smartphones ou de tablettes.

Après l'intervention de Mme Raphaëlle REYMOND, les membres de la commission s'interrogent sur la pertinence ou non d'avoir une station liée pour chaque association de la commune. Mme Karine HUART se charge d'en parler aux différent(e)s président(e)s lors d'une réunion conjointe avec toutes les associations.

## 2. Règlement ou charte de l'utilisation d'ILLIWAP

Mme Isabelle PERRIN a cherché sur Internet un règlement ou une charte d'utilisation pour une application numérique telle qu'ILLIWAP afin d'avoir une base de travail. Mais, elle n'a pour l'instant rien trouvé de pertinent. Elle demande donc aux membres de la commission d'y réfléchir pour une prochaine réunion.

## 3. Flash Info

Mme Pauline ROSIER distribue à chacun un exemplaire de la maquette du prochain Flash Info pour en discuter. Il sera distribué courant de la semaine prochaine. Les 3 derniers PV y figurent ainsi que les informations municipales et un rappel de la procédure pour ceux qui n'ont toujours pas téléchargé l'application ILLIWAP sur leur téléphone portable ou leur tablette.

## 4. Questions diverses

M. Serge HIET aimerait rencontrer M. Sylvain LEICHTENAUER, infographiste, pour discuter du site internet de la commune. Il aimerait aussi que la commission réfléchisse à une charte graphique ainsi qu'à la création d'un logo pour la commune.

*La réunion s'achève à 16h00*



**Commission « Environnement et Patrimoine historique »**  
**Mardi 23 juin 2020 à 19h00**

**Membres présents:** Micheline BELLOUIN, Franck FROGER, Serge HIET, Brigitte MAILLET-LENS, Isabelle PERRIN, Yves RAMOS, Antoine RENAUD, Jérémy RICHY, Nathalie ROUSSEL et Stéphane VANLOMMEL.

**1. Présentation des espaces verts et sites remarquables de la commune / Partenariats de la commune avec différents organismes de protection de l'environnement**

M. Serge HIET fait un état des lieux des espaces verts et des sites remarquables de la commune aux membres de la commission à l'aide de cartes et de diapositives. Il tient à signaler que le village, d'une superficie de près de 37 km<sup>2</sup>, a pour caractéristiques principales un poumon vert en son centre qui est le marais (site classé Natura 2000) et qui représente une richesse écologique pour la commune ainsi que 2 rivières (la Vesle et la Prosne) qui le traversent. Il rappelle qu'un diagnostic de la biodiversité communale a été fait en 2017 avec la LPO et que 522 espèces (208 de la faune et 314 de la flore) ont été recensées ainsi qu'un inventaire du patrimoine arboré avec l'ONF.

Il fait le point rapidement sur l'existant :

- le marais de Courmelois
- le jardin de la biodiversité
- les vergers et haies récemment plantés (en 2020) : 115 arbres fruitiers et 4 km de haies
- les mares : 1 déjà existante à Courmelois (Chemin des Marais) et 2 prochainement créées ou restaurées
- les parcs : le parc de la Mairie, le parc du Petit Bois (rue du général de Gaulle) et le parc des Grands Bois (inauguré le 6 mai 2017) qui a obtenu le prix départemental du paysage
- les liaisons douces pour les déplacements à pied ou à vélo
- les arbres remarquables :
  - ◊ le Marronnier d'Inde, rue Philippe à Thuisy. Il a obtenu le label « Arbre Remarquable de France » en 2019
  - ◊ le Cyprès Chauve planté en 2015 derrière le mausolée pour les 50 ans de la commune de Val-de-Vesle
  - ◊ l'Arbre du centenaire, un Chêne de Bourgogne planté le 11 novembre 2018 dans le parc de la mairie pour le centenaire de la Grande guerre
  - ◊ un grand Chêne découvert derrière le cimetière de Wez près de la Prosne et mis en valeur récemment etc.

La commune est propriétaire de plus de 200 hectares qui sont à valoriser. Il serait donc intéressant de travailler sur :

- la suite du développement des liaisons douces
- l'aménagement des entrées de village
- la suite de l'aménagement du jardin de la biodiversité en y associant le CMEJ
- l'aménagement autour du cimetière de Wez etc.

M. Serge HIET propose à chaque membre de la commission de mettre tous les dossiers (plans, photos, cartes) sur clé USB pour que chacun ait toutes les informations nécessaires pour commencer à travailler.

Mme Isabelle PERRIN rappelle les partenariats de la commune avec différents organismes de l'environnement :

- La LPO : la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui agit pour la biodiversité par la connaissance et la protection des espèces, le développement et la préservation des

espaces, la sensibilisation et la mobilisation des citoyens ainsi que pour l'accompagnement des entreprises et des collectivités.

- Le CENCA : le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne dont l'objectif principal est la préservation des milieux naturels remarquables de la région
- La FREDON : la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles qui est un syndicat professionnel, spécialiste de la surveillance des maladies et des ravageurs des productions agricoles et des végétaux en général. Elle travaille également à l'amélioration des pratiques phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles.
- L'association A.R.B.R.E.S : Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde qui a pour mission première la découverte d'arbres d'exception pour les amoureux de la nature.

Ces différents partenaires sont très importants car ils sont très accessibles, toujours de bon conseil sur tout ce qui touche l'environnement ; ils permettent aussi de monter certains dossiers (pour des subventions ou des travaux) et ils peuvent organiser des animations sur des thèmes très divers.

## 2. Inscription à l'arbre de l'année

Mme Isabelle PERRIN demande aux membres de la commission s'ils sont favorables à l'inscription du Marronnier d'Inde au concours de l'Arbre de l'année 2020 organisé par Terre Sauvage (magazine mensuel français grand public consacré à la nature et à la vie sauvage) en collaboration avec la LPO, l'association A.R.B.R.E.S et l'Office National des Forêts. Il suffit pour cela de décrire l'arbre, donner ses caractéristiques, raconter son histoire et y joindre 3 photos. Ayant l'approbation de tous les membres, elle se propose d'envoyer le dossier très rapidement (la clôture du concours étant le 30 juin).

## 3. Projet de restructuration du parc de la mairie

M. Isabelle PERRIN aimerait que cette commission soit associée, avec la commission travaux, au projet de restructuration du parc de la Mairie. Il faudrait faire venir un paysagiste en amont pour réfléchir au futur agencement de ce magnifique parc (arbres et arbustes à conserver et/ou à renouveler, étanchéisation du bassin, spirales à insectes, nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris etc.). M. le Maire et les membres de la commission approuvent cette idée et sont partants pour y travailler.

## 4. Marché rural

Mme Isabelle rappelle l'historique du marché rural sur la commune :

- 1) Le premier a eu lieu le **samedi 30 mai 2015** dans la cour de l'école. Il avait été programmé avec la manifestation « Jardin des mots » (initiée par le Département auprès des bibliothèques de la Marne ; 22 communes y participaient) à laquelle participait la médiathèque de Val-de-Vesle. Un bouquet de lectures était proposé aux passants par la comédienne Françoise JIMENEZ de la compagnie « Attention aux chiens » et une remise des prix du concours photo « Val-de-Vesle au fil de l'eau » clôturait ce marché.

**8 exposants** étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron et 1 restaurateur)

Suite au succès de cette manifestation, de nombreuses personnes ont demandé à la commune de pérenniser ce marché rural. La commission Environnement avait donc décidé d'en organiser un chaque année.

- 2) Le deuxième s'est tenu le **samedi 11 juin 2016** sur la place René Viellard  
**9 exposants** étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron et 1 restaurateur)

Suite, à nouveau, au succès de cette manifestation, de nombreuses personnes ont de-

mandé l'organisation d'un marché rural tous les mois sur la place René Viellard ! Il a été décidé d'en organiser 2 par an à partir de 2017, les 2<sup>èmes</sup> samedis des mois de juin et d'octobre (car il en existait un à Mailly-Champagne tous les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois).

- 3) Le troisième s'est tenu le **samedi 10 juin 2017**  
**12 exposants** étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 brasseur, 1 producteur de pâtes et 2 traiteurs)
- 4) Le quatrième s'est tenu le **samedi 14 octobre 2017**  
**9 exposants** étaient présents (2 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 brasseur et 1 traiteur)
- 5) Le cinquième s'est tenu le **samedi 9 juin 2018**  
**14 exposants** étaient présents (3 maraîchers, 2 producteurs de viande bovine, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 vigneron, 2 brasseurs, 1 producteur de pâtes et 2 artisans)
- 6) Le sixième s'est tenu le **samedi 13 octobre 2018**  
**18 exposants** étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de viande bovine, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur, 3 artisans et 1 traiteur)
- 7) Le septième s'est tenu le **samedi 8 juin 2019**  
**17 exposants + 1 tri truck et 1 food truck** étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de viande bovine, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 2 producteurs de fraises, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur et 2 artisans) ainsi que **le tri truck** du grand Reims (qui permet de renseigner les usagers sur le tri et la récupération des piles, ampoules, cartouches d'encre et petits électroménagers et **le food-truck** « chez Claudine ».
- 8) Le huitième s'est tenu le **samedi 12 octobre 2019**  
**16 exposants + 1 tri truck** étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur, 1 producteur de pâtes, 1 traiteur et 1 poissonnier) ainsi que **le tri truck** du grand Reims.
- 9) Le neuvième devait avoir lieu le **samedi 13 juin 2020** ; il a été annulé à cause de la pandémie de coronavirus (seuls le brasseur et l'apiculteur étaient présents de 10h à 12h).
- 10) Le prochain marché rural aura lieu le **samedi 10 octobre 2020**.

La commission est toujours à la recherche de nouveaux exposants pour étoffer l'offre lors des prochains marchés ruraux. N'hésitez pas à prévenir la mairie si vous connaissez dans votre entourage des personnes intéressées pour venir vendre leurs produits (fromage, fruits, confitures, etc.) sur la commune.

## 5. Création d'un comité local de la biodiversité

M. Serge HIET et Mme Isabelle PERRIN aimeraient constituer un comité local de la biodiversité, en associant des habitants de la commune et des élus, pour travailler sur différentes thématiques. Mais pour l'instant, faute de temps, ils n'ont pas encore approfondi ce sujet et remettent ce point à une prochaine réunion.

## 6. Animations

Mme Isabelle PERRIN aimerait que des animations continuent à être menées sur la

commune pour sensibiliser les habitants à l'environnement car ils sont de plus en plus nombreux à participer à ce genre de sorties.

Les années précédentes, avaient été organisées :

des sorties dans les marais (les animaux nocturnes, les batraciens etc.), une soirée chauve-souris (etc.) avec le CENCA

des sorties dans le village sur la faune et la flore avec la LPO

des promenades contées avec la participation de différents artistes, d'apiculteurs etc.

Un chantier nature est d'ailleurs prévu avec la LPO pour mettre en avant les plantations de fruitiers et de haies.

## 7. Questions diverses

Après concertation, il est décidé que les prochaines réunions de cette commission auront lieu les mardis à 19h30.

*La réunion s'achève à 20h15*



Mme Karine HUART fait un résumé succinct de la séance de la commission Créer du lien et Vie locale dont elle est la présidente :

### *Commission « Créer du lien et Vie Locale » Lundi 22 Juin à 19h00*

**Membres présents** : Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUER, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSELMORIN, et Stéphane VANLOMMEL.

Mise en place de la commission :

#### 1. Calendrier et horaires des réunions

Les membres de la commission décident de se retrouver 1 fois par mois en fonction des dossiers à traiter à partir du mois de septembre 2020.

#### 2. Organisation d'événements, d'activités culturelles et sportives :

- Fête de la musique
- Journée citoyenne
- Décoration du village pour les fêtes de fin d'année
- Fête patronale
- 14 Juillet : Retraite aux Flambeaux

La commission réfléchit pour organiser une journée sportive en collaboration avec l'AS Valve.

#### 3. Réflexions et mises en œuvre d'actions pour la jeunesse (CMEJ) et la petite enfance :

Les membres souhaitent redynamiser le CMEJ élu pour 2 ans et dont le renouvellement est prévu en décembre 2020. Il serait peut-être plus judicieux de reconstituer le CMEJ en Octobre 2020 avec les nouveaux membres du CM et du CMEJ.

Les commissions du CMEJ sont :

Sports et loisirs

Aménagement et environnement

Communication

Solidarité et Citoyenneté

Les membres de la commission doivent repenser à l'âge des enfants et des jeunes dans les différentes commissions.

Serge HIET annonce que le Sénat serait la prochaine visite à effectuer. Il reste également 2 projets à terminer : installer une boîte à livres dans le parc des Grands Bois et le

déplacement de l'abri de bus de WEZ. Il faudra penser également au réaménagement autour de l'église. Un autre projet est en attente : le terrain à bosses demandé par les jeunes du CMEJ.

#### **4. Relation et relais avec les Associations locales :**

Il est prévu d'organiser une réunion avec les présidents d'associations début septembre afin de leur présenter Illiwap et de leur proposer ce mode de communication avec les adhérents. Cette réunion sera l'occasion d'élaborer tous ensemble un calendrier des manifestations programmées en 2020/2021.

#### **5. Examen des demandes de subvention des associations :**

Définir les critères d'attribution des subventions.

La commission a décidé de favoriser les associations locales au service des habitants de la commune.

Les membres de la commission examinent une demande du Club de Hockey Châlonnais. Après étude ils souhaitent leur attribuer une subvention. Karine HUART se propose d'envoyer un mail au président pour demander le nombre de licenciés de Val-de-Vesle. Grégory DELAVENNE suggère de demander en retour d'assister à un match avec le CMEJ.

*La réunion s'achève à 20h00*



### **Reprise de l'ordre du jour du Conseil municipal**

#### **2) Subvention :**

Mme Karine HUART présente à l'assemblée la demande de subvention déposée par le Club Hockey Châlonnais. Elle ajoute que 5 enfants de la commune y sont inscrits et que le Club propose aux membres du CMEJ une séance d'initiation ainsi que la possibilité d'assister à un match.

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'année 2020.

#### **3) Décision Modificative budget commerce:**

Il reste une dernière annuité de 1 335 € pour le commerce multiservice à rembourser au département. Il est proposé de prendre cette somme au chapitre 011 de la section de fonctionnement pour l'inscrire au chapitre 016 de la section d'investissement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, décide de procéder à cette modification budgétaire.

#### **4) Commission Action Sociale :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil municipal valide les 12 noms suivants qui composent la commission d'action sociale présidée par M. le Maire :

⇒ 6 membres du Conseil municipal (Mesdames Eden LEICHTENAU, Brigitte MAILLET-LENS, Micheline BELLOUIN, Karine HUART, Isabelle PERRIN et monsieur Stéphane VANLOMMEL)

⇒ 6 membres extérieurs au Conseil municipal (Mesdames Nathalie BALICKI, Séverine GIGNON, Nicole PIVIDORI, Cathy HACHET, Patricia LORAIN et Viviane JACQUEMARD).

#### **5) Questions diverses :**

- Mme Nathalie ROUSSEL et M. Franck FROGER ayant assisté à des vidéoformations organisées par l'Association des Maires font part de leurs ressentis et de la qualité de ces formations.

- M. le Maire fait le point sur la rénovation de la toiture de l'église de Wez; la seconde partie devant commencer en septembre.

Le coût des 2 tranches sera de 180 764,40 € TTC.

- ⇒ Les subventions obtenues s'élèvent à : 107 841 €
- ⇒ La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine (toujours ouverte) s'élève à ce jour à : 12 370,40 €
- ⇒ La récupération de la TVA s'élève à : 29 652,59 €

Le reste à charge pour la commune sera donc de 30 900,41 € **soit une prise en charge globale** (par les différents organismes) **de 82,91 %**.

- M. le Maire fait le point sur l'église de Courmelois. Le diagnostic avance : 2 bureaux d'études (pour la maçonnerie et la charpente) sont venus le mardi 30 juin pour faire des relevés.
- Le mardi 30 juin, M. le Maire et Mme Isabelle PERRIN se sont rendus avec Mme Ariane SMYTHE de la société paysagère MÉTAMORPHOSE au petit square près de l'église de WEZ pour réfléchir à un nouvel agencement de ce lieu avec notamment l'implantation d'un abribus ainsi qu'un réaménagement du parvis de l'église. La société MÉTAMORPHOSE travaille sur un projet chiffré pour l'automne 2020 pour une réalisation en 2021.
- M. Jean-Michel SPANAGEL fait le point sur la fibre après avoir pris contact avec M. Philippe BARETTE, responsable des travaux. Il nous précise que les travaux de Génie Civil doivent démarrer fin août sur la commune pour se terminer fin octobre. Le câblage pourra alors commencer dès le mois de novembre avec une livraison prévue au 30 avril 2021. la commercialisation sera assurée **au plus tard** 4 mois après.  
Pour le câblage, 6 poteaux en bois seront plantés sur la commune juste à côté de poteaux défaillants qui ne pourront pas supporter le poids des câbles : 4 à Courmelois (rue de la Place et impasse de la Vesle), 1 à Thuisy (rue de la Tour) et 1 à Wez (rue des Ormissets).
- M. le Maire signale que 133 enfants sont inscrits à ce jour, pour la rentrée scolaire à l'école.
- M. Stéphane VANLOMMEL se fait le porte parole d'habitants de la commune en posant 3 questions :
  - \* Serait-il possible de mettre des barres de musculation au parc des Grands Bois ?  
⇒ M. le Maire lui répond que ce parc a surtout une vocation paysagère qui permet les promenades et les rencontres plutôt qu'un endroit exclusivement sportif. M. Jérémy RICHY précise que ce genre d'appareil doit être régulièrement vérifié par une société spécialisée et que cela engendre un coût non négligeable.
  - \* Serait-il possible de mettre des plots lumineux Chemin des Treilles (comme sur la sente entre la rue des Bastions et la rue du Cornillet) ainsi qu'un passage piéton à l'intersection avec la rue Désiré Jacqueminet ?  
⇒ M. le Maire charge la commission « Travaux et Valorisation du Patrimoine bâti » d'y réfléchir.
  - \* Est-il possible que la commune engage un policier municipal pour les incivilités ayant lieu au parc des Grands Bois comme certains jeunes qui grimpent sur les paniers de basket au terrain multisport ou d'autres qui pénètrent dans le parc avec des engins à moteur ?  
⇒ M. le Maire lui répond que cela n'est pas envisageable vu la taille de la commune et que cela coûterait cher de créer un tel emploi. Il suffit de l'appeler pour qu'il puisse exercer son pouvoir de police municipale.
- M. Franck FROGER précise qu'il y a eu aussi des dégradations volontaires sur la cabane de l'aire de jeux pour les petits au parc des Grands Bois.
- Mme Karine HUART informe le Conseil municipal que le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) de Val-de-Vesle fonctionne cet été, du 06 juillet au 07 août, avec plus ou moins de 60 enfants par semaine dont 40% de la commune.

C'est donc une association qui fonctionne très bien (le CLSH est ouvert tous les mercredis pendant l'année scolaire ainsi que du lundi au vendredi pendant les vacances) mais qui manque cruellement de membres actifs.

**A l'heure actuelle, ce centre ne repose que sur une seule personne  
Mme Marie BRÉBANT qui est l'actuelle présidente.**

**Pour que le CLSH continue à fonctionner, il faut absolument que des parents qui bénéficient de ce service, s'investissent sous peine de fermeture dans les années à venir.**

Cet appel aux parents a été relayé de nombreuses fois par M. le Maire lors de différentes manifestations, mais toujours en vain.

Mme Eden LEICHTENAUER souhaiterait avoir les coordonnées de Mme Marie BRÉBANT pour aider cette association.

**La séance est levée à 21h30**